

# Mon royaume pour un [ʃəva] ou pour un [ʃva] ? à propos de la lettre -e et du son [ə]

Roger Berthet

On le dit « muet », « caduc », « atone » ou même « sombre » à l'occasion. Peut-être vaudrait-il mieux parler (surtout s'agissant de poésie) de « -e instable » ? Mais il faudrait surtout bien distinguer la lettre et le son. La lettre -e est soit muette soit prononcée. En poésie, elle est essentielle dans la scansion du vers français. Cependant la confusion est réelle dans l'esprit des élèves, sans doute parce qu'on ne leur explique pas assez précisément la différence entre les lettres et les sons et l'on pourrait (devrait ?) en passer par l'alphabet phonétique. Ils distingueraient ainsi les cinq lettres-voyelles des seize sons-voyelles du français. On ne précise sans doute pas non plus suffisamment ce que sont la « syllabation écrite », la « syllabation orale » et la « syllabation poétique ».

## Exemple 1 : chemin

- **syllabation écrite** : *che-min* (2 syllabes). Les élèves la distinguent « spontanément », même s'ils sont bien incapables de définir une syllabe ;
- **syllabation orale** : [ʃəmɛ̃] ou [ʃmɛ̃] (2 ou 1 syllabes) ;
- **syllabation poétique** : [ʃəmɛ̃] (2 syllabes) ;

## Exemple 2 : pervenche

- **syllabation écrite** : *per-ven-che* (3 syllabes) ;
- **syllabation orale** : [pɛrvɑ̃ʃ] ou [pɛrvɑ̃ʃə] si l'on a un clair accent du midi (2 ou 3 syllabes) ;
- **syllabation poétique** : [pɛrvɑ̃ʃə] (2 ou 3 syllabes selon la position du mot dans le vers).

## La règle

- En poésie trois règles de scansion s'appliquent à ce « -e instable » :
- suivi d'un son consonantique, il est compté comme « noyau » de syllabe ;
  - suivi d'un son vocalique il est éliidé ;
  - en fin de vers, il ne compte jamais.

## Exemples tirés de Satire IV, Nicolas Boileau (orthographe d'origine)

*Qui frappe l'air, bon Dieu ! de ces lugubres cris ?*

[ki fʁa pə lɛʁ bɔ̃ djœ də se ly gy bʁ ə kri]

12 sons-voyelles, 12 syllabes poétiques.

2 lettres e prononcées [e].

*Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ?*

[ɛ sɑ dɔ̃k pʁ vɛ je kɔ̃ sɑ ku ʃa pa ri]

12 sons-voyelles, 12 syllabes poétiques.

2 lettres e prononcées [e], 1 élidée.

*Et quel fâcheux Démon durant les nuits entières,*

[ə kɛl fa ʃœ də mɔ̃ dy rɑ̃ le nɥi ã tjɛʁ]

12 sons-voyelles, 12 syllabes poétiques.

La lettre -e finale ne compte pas, elle rend malgré tout la rime féminine.

*Rassemble ici les chats de toutes les goutières ?*

[ʁa sɑ̃ bli si le ʃa də tu tə le gu tʃɛʁ]

12 sons-voyelles, 12 syllabes poétiques.

2 lettres -e prononcées [ə], 1 élidée, la lettre -e finale ne compte pas.

## Les finales en -ée

On évite d'employer un mot comportant à la finale le graphème *-ée* si le mot qui suit a un son initial vocalique. On ne dira pas « une idée absurde » mais « une idée sotte » (par exemple).

Le cas particulier de mots comme « bouleverser » ou « tournebouler » est particulier. le -e à l'intérieur du mot ne se prononcerait pas en poésie mais on n'en a guère d'exemples.

## Poésie moderne

Bien entendu, tout cela vaut pour la scansion la plus classique. On trouve aujourd'hui (disons depuis plus d'un siècle) toutes les fantaisies possibles. Ainsi dans le poème fameux de René de Obaldia « Le plus beau vers de la langue française », ce vers :

*Et que vous aurez une petite amie anglaise*

est sûrement un alexandrin (!) si on le prononce d'une façon relâchée en disant [ptit] et non [pətit], à moins que l'on préfère élider le son [ə] de *une* ou mieux encore (semble-t-il) prononcer [kvu] ce qui en poésie devrait se prononcer [kəvu] : [ə kvu zɔ̃ re y nə pə ti ta mi ã glɛz] avec 12 sons-voyelles, 12 syllabes poétiques, l'apocope du -e de *que*, 2 lettres -e prononcées [ə], 1 élidée, la lettre -e finale ne comptant pas.

On gagnerait beaucoup à faire des exercices précis dès la sixième en enseignant l'alphabet phonétique avec obstination. C'est un code, les petits élèves aiment les codes et leurs règles. La règle : *un signe pour un son, un son pour un signe*, est limpide ; elle est acquise rapidement. Au lycée, les élèves prennent trop souvent cela pour une lubie (« On n'a jamais vu ça avant ! ») et il faut bien de la patience pour qu'ils acceptent cette (légère) contrainte pourtant fort utile.

## L'accent

Reste le problème de l'accent, des accents. Ce n'est pas vraiment une difficulté si on les accepte pour ce qu'ils sont : des variantes d'une norme. L'alphabet phonétique permet de toute façon de les coder. On n'oubliera pourtant pas que

[mi ɲɔ na lɔ vwar si la **ROZ**]

ne peut que maladroitement se prononcer :

[mi ɲɔ na lɔ vwar si la **ROZ**]

Mais le débat sur les accents est toujours polémique ; en cas de conflit on pourra toujours appeler à la rescousse Ferrnandel disant – avec quelle fraîcheur – le texte de Miguel Zamacoïs :

*L'accent ? Mais c'est un peu le pays qui vous suit!  
C'est un peu, cet accent, invisible bagage,  
Le parler de chez soi qu'on emporte en voyage!  
C'est pour les malheureux à l'exil obligés,  
Le patois qui déteint sur les mots étrangers!  
Avoir l'accent enfin, c'est, chaque fois qu'on cause,  
Parler de son pays en parlant d'autre chose!...*

Voyez comment le *-e* final ne compte pourtant pas... malgré l'accent !

**NB.** La police phonétique utilisée pour rédiger cet article est la police ALPHONETIC.TTF. On la trouve (pour Windows et Mac) sur le site Pointécole : <http://pointecole.free.fr/polices.html>